



Sandrine Sananès

Ecole nouvelle de peinture

Formation
et enseignement culturel



**En partenariat
avec l'EMIT**

Ecole Montessori
Internationale Trilingue

Informations administratives de Sandrine Sananès
Activité de prestataire agréée sous le numéro 1194 08092
94 auprès du préfet de région d'Ile-de-France.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.
Siret 532 450 640 00026
APE : 8552Z

Bulletin d'inscription à la formation

**« Sensibilisation à la peinture libre
avec la méthode « Le Geste de peindre® »
Session au sein de l'EMIT. Nogent sur Marne**

Sur ce document officiel, indiquez uniquement les informations demandées.

Nom de la structure :

Nom du responsable :

Adresse :

Tél :

Courriel :

Nombre de stagiaires :

Noms et prénoms :

.....

.....

Individuel :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse personnelle : Ville et code postal :

Tél domicile : Tél mobile :

Courriel :

Profession :

Statut : salarié , inscrit à Pôle emploi , profession libérale , bénévole , travailleur indépendant ,
autre veuillez préciser :

- Je confirme que les acquis de cette formation me serviront dans les cadre de mes activités professionnelles et / ou associatives actuelles ou à venir.
- Formation 2 jours « SENSIBILISATION A LA PEINTURE LIBRE » (sur la base de 6 h 30 de formation par jour.)
 - Tarif : 490 € ou **245 € en deux fois** / à titre personnel.
 - Tarif : 540 € / prise en charge par un organisme (OPCA, employeur, entreprise, école, association, etc,...).

Nature de la formation (Article L. 6313-1 du Code du travail) :

Acquisition des connaissances, adaptation et développement des compétences, prévention, reconversion.

Inscription à la session du samedi 24 juin et dimanche 25 juin 2017.

Date limite d'inscription : samedi 3 juin 2017.

REGLEMENT :

Je choisis :

- Un versement unique :
- J'effectue 1 virement bancaire d'un montant de 540 €
- Je joins 1 seul chèque d'un montant de 540 €
- Un versement échelonné :
- Je joins 2 chèques d'un montant de 245 € (remis pour encaissement au 26 de chaque mois).

NB : chèques à l'ordre de Sandrine Sananès (merci de dater les chèques du jour d'émission).

Echelonnement : au dos des chèques, noter au crayon à papier, la date de la remise.

Modalités d'inscription et de paiement

Téléphonez au 06 12 61 39 08 ou envoyez un courriel à sandrine@gestedepeindre.fr pour connaître les disponibilités du stage souhaité. Envoyez votre contrat d'inscription et votre règlement par chèque(s) à l'ordre de Sandrine Sananès à :

Sandrine Sananès, 12, avenue Benoît Lévy, 94160 SAINT-MANDE

Par courrier : paiement par chèque(s).

Sur place : paiement par chèque(s) ou en espèces.

Par virement :

Renseignements bancaires

BIC : CEPFRPP751

IBAN : FR76 1751 5900 008 0022 8973 117

Conditions générales d'inscription

Procédure d'inscription : contactez directement Sandrine Sananès pour confirmer votre inscription.

Votre inscription est définitivement confirmée et engage Sandrine Sananès qu'à réception du contrat d'inscription accompagné de la totalité du règlement par chèque bancaire, espèces ou virement.

Avant la date du stage, une convocation vous sera envoyée par e-mail, confirmant que l'inscription a bien été effectuée.

Le règlement de votre stage doit nous parvenir impérativement au plus tard 10 jours avant la date de votre formation. Si cette condition n'est pas respectée, nous nous autorisons à disposer de votre place. Toute inscription implique de la part du participant l'acceptation des présentes conditions.

La formation se déroule au sein de l'atelier de peinture de l'EMIT (12 - 14 Avenue Victor Hugo. 94130 Nogent sur Marne). La salle de formation comporte des chaises et tout le matériel de peinture. L'action de formation est organisée pour un effectif d'un maximum de douze stagiaires.

Pour garantir notre pédagogie active, les stagiaires sont mis en situation, notamment, avec un groupe de participants (enfant / adulte). Les moyens pédagogiques et techniques mis en oeuvre figurent sur le programme joint au présent bulletin.

A l'issue de la formation, une attestation est remise au stagiaire, qui mentionne les objectifs et la nature de la formation, sa durée et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation. Le stagiaire évalue l'atteinte des objectifs, la qualité de la formation ou ses méthodes.

La formation « SENSIBILISATION A LA PEINTURE LIBRE... » est basée sur la méthode « Le Geste de peindre® », développée par Sandrine Sananès. La méthode n'a pas de visée thérapeutique dans le sens qu'elle ne décèle pas, ni n'analyse les problématiques inconscientes, par la création. Elle vise l'autonomie de création, l'accomplissement de soi, le bien-être au sein d'un groupe d'enfants, de préférence, en âges mélangés / d'adultes.

La formation est conçue et assurée par Sandrine Sananès, dirigeante de l'Atelier de Charenton, responsable pédagogique de l'atelier de peinture de l'EMIT, et formatrice. Eventuellement, Sandrine Sananès fait intervenir des membres de son équipe pour compléter son apport pédagogique.

Les horaires et le déroulé de la formation sont susceptibles de subir de légères modifications en fonction des besoins du groupe.

L'hébergement et les repas sont à la charge du stagiaire. Une note sera envoyée par l'EMIT, au stagiaire au sujet de l'organisation du repas.

Les photographies et les enregistrements ne sont pas autorisés pendant le stage, sauf accord exprès de Sandrine Sananès. Sandrine Sananès peut fournir des photos, sur demande.

« Le Geste de peindre® » est un nom d'enseigne déposé par Sandrine Sananès auprès de l'INPI.

Le stagiaire s'interdit la dénomination comprenant le terme « le geste » pour un atelier et / ou pour le titre d'un atelier, dont l'activité est identique à celle de Sandrine Sananès et / ou rappellent les signes distinctifs qui singularisent l'activité de Sandrine Sananès.

Sandrine Sananès autorise le stagiaire / la structure qui a obtenu l'attestation de formation « Sensibilisation à la peinture libre avec la méthode Le Geste de peindre® » à faire référence à la méthode Le Geste de peindre® à des fins professionnelles, dans le but de faire connaître son atelier de peinture et à en faire état, en sous - titre, dans sa publicité (exemple : Atelier couleurs de la vie - méthode Le Geste de peindre®).

Sur la marque « Le Geste de peindre » ou sur le nom Sandrine Sananès, il convient de renvoyer au site www.latelierdecharenton.com - page au choix- sous forme d'un hyperlien (<http://...>).

Quand le stagiaire mentionne « Le Geste de peindre » sur un support de communication, il doit coller le sigle « ® » à la suite. Toute animation, création et fondation d'un réseau d'ateliers, réel ou virtuel, qui mentionne « Le Geste de peindre », sont soumises à l'approbation préalable et écrite de Sandrine Sananès.

Les textes (bulletins, dossiers, slogans, etc,...), les photos et les vidéos de Sandrine Sananès, notamment sur le site Internet [latelierdecharenton.com](http://www.latelierdecharenton.com), sont protégés par le droit d'auteur. Toute utilisation de ces supports est soumise à l'approbation préalable et écrite de Sandrine Sananès.

Sandrine Sananès dégage toute responsabilité sur les normes de sécurité de l'atelier du stagiaire ou de la structure.

Conditions de report, remboursement, rétractation et annulation : vous êtes remboursé(e), sous forme d'un avoir à condition de nous prévenir, par courriel, au moins trois semaines à l'avance. L'avoir doit être utilisé en réservant une autre formation de Sandrine Sananès dans les trois mois suivants l'annulation. L'inscription au stage est faite pour les besoins de l'activité professionnelle. Par conséquent, le droit de rétractation ne peut s'appliquer.

Sandrine Sananès se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation en cas d'un nombre d'inscrits insuffisant ou d'une indisponibilité d'une formatrice. A défaut de pouvoir reporter le stage sur une autre date, le montant de la formation sera remboursée au stagiaire.

Au cas où Sandrine Sananès serait conduite à utiliser les tableaux des stagiaires, notamment pour des conférences, expositions, publications, elle s'engage à ne pas révéler l'identité de leurs auteurs et il est entendu qu'aucun droit ne peut lui être réclamé par ceux-ci, ni en leur nom. Pour faire connaître ses activités, Sandrine Sananès peut réaliser des vidéos / écrire des articles parfois illustrés. Ainsi, sauf votre avis contraire, votre signature concerne aussi ce qui suit : « Il est entendu que j'autorise Sandrine Sananès à reproduire et diffuser, libres de droits, toutes images sur lesquelles je figure sur tout support connu, ou inconnu à ce jour. »

Les tarifs sont ceux applicables à la date d'inscription. Ils s'entendent par personne et Net de Taxes. Sandrine Sananès se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Les repas et l'hébergement sont à la charge du participant.

*TVA non applicable, article 293 B du CGI.

Fait le _____ à _____

Signature précédée de « bon pour accord » :